TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	Le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Séniors Unité de Gestion du Programme de Promotion de l'Egalité Femmes-Hommes en Tunisie Avec l'appui de l'UNFPA et l'UE
Sujet de la consultation	Animer une session de formationau profit des cadres du MFFE sur les dispositions de la loi organique n°2017- 58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
Contexte	Dans le cadre, de la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale de Lutte contre les violences faites aux femmes (VFF), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et des seniors (MFFE) envisage notamment d'améliorer le cadre légal visant à protéger les femmes victimes de violences. Le MFFE avec l'appui de l'UNFPA, de l'UE et d'autres partenaires, a engagé depuis 2013 un processus consensuel et participatif pour l'élaboration d'un projet de loi sur les violences à l'égard des femmes. Ce processus a été couronné par l'adoption d'une loi organique relative à l'élimination de la violence à l'encontre des femmes par l'Assemblée des Représentants du Peuple le 26 juillet 2017. Actuellement, le MFFE souhaite vulgariser les principes et les acquis de cette loi auprès des cadres du ministère au niveau régional et plus précisément les chef.fe.s de service femme. Pour cela, le PPEFH prévoit de recruter un.e consultant.e afin de la former le personnel susmentionné sur la loi n°2017-58.
Résultats attendus	Les chef.fe.s de services femme dans les délégations régionales du ministère de la Femme, Famille, Enfance et des Seniors sont formés sur les dispositions de la loi n°2017 – 58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
Tâches et responsabilités	1- Elaborer et présenter une note méthodologique sur le contenu de la formation; 2- Animer les sessions de formations 3- Rédiger et présenter un rapport de synthèse comportant les outils de formation
Période et conditions de la consultation	5 jours de consultation (deux jours de préparation, deux jours d'animation de sessions de formations et un jour de préparation du rapport de mission). Les honoraires appliqués seront ceux de la grille des honoraires des consultants des Nations Unies en Tunisie.
Qualifications / Expérience	Le/la consultant(e) doit avoir : 1- disposer d'un diplôme du niveau du master dans le domaine du droit ou sciences juridiques, ainsi que d'une expérience professionnelle de 5 années au moins. 2- justifier d'expériences d'animation d'ateliers

	3 -disposer d'une bonne connaissance du cadre juridique ainsi que de l'environnement institutionnel tunisien 4-être sensibilisé.e sur les questions relatives aux droits des femmes notamment la question de lutte contre les violences faites aux femmes.
Soumission de candidature	Les dossiers de candidature CV détaillé et actualisé et note méthodologique doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : ugp.office@moussawat.tn**.** Portant la mention « Animer une session de formation au profit des cadres du MFFE sur les dispositions de la loi organique n°2017- 58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes» D**ate limite pour la soumission des candidatures : 25 Mai 2018 à 18h**